VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de l'établissement de pompes funèbres.

Succession d'Elizabeth Kerrigan, Veuve d'Edward Duffy.

No 77,770—Cour Civile de District Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—MERCREDI, le 24 janvier 1906, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1019 rue Terpsichore il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 5 décembre 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

3 Voitures, 1 Corbillard, 2 Wagons pour Cercueils, 2 Buggies, Harnais, 7 Chevaux (3 paires de chevaux et 1 cheval) tous en bonne condition et maintenant en service.

Aussi—Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant. 12 jan—12 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

E. H. Rothe vs New Orleans American Company Limited.

No 77,851—Cour Civile de District—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—VENDREDI, le 26 janvier 1906, à midi, sur les lieux coin des rues Camp et Natchez, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 3 janvier 1906, à 11 a.m., par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les effets mobiliers appartenant à la "New Orleans American Co., Ltd., dans le local ci dessus mentionné, consistant en une presse à imprimer Walter Scott et accessoires, trois machines Linotype, trois moteurs Lynotype, meubles de bureau, pendules, caractère d'imprimerie, typewriter Remington et autres articles.

Conditions—Comptant.

Théophile H. Block, receveur.

Wylne G. Rogers, avocat pour les pétitionnaires.

14 janv—14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE EXCELLENTE OCCASION

D'INVESTIR DANS DES

Cottages Simples et Doubles,

Dans le Sixième District et splendidement situés pour louer.

AUSSI

Une Résidence et Boulangerie

A deux étages bien établie et florissante.

Cottages Simples:	Cottages Doubles:
4138 RUE ANNONCIATION,	5229-31 RUE ANNONCIATION,
4210 RUE ANNONCIATION,	4867-69 RUE ANNONCIATION,
5225 RUE ANNONCIATION,	4201-03 RUE ANNONCIATION,
5221 RUE ANNONCIATION,	614-16 RUE MILAN.

Boulangerie et Résidence: No 4200 RUE ANNONCIATION.

Jacob Wambsgans et als vs John B. Wambsgans et als.

No 77,618, Cour Civile de District, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 25 janvier 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, lu et signé en cour ouverte le 20e jour de décembre 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

No 1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, autrefois Jersey, Milan, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Magnolia, d'après un plan lithographié déposé en l'étude de A. Masureau, notaire, désigné comme lot No 11 de l'îlet No 4; ledit lot formant l'encoignure des rues Annonciation et Milan et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent quatorze (114) pieds neuf (9) pouces et sept (7) lignes de profondeur et façade à la rue Milan; enregistré dans le bureau des transferts, livre No 110, folio 931.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant vestibule, deux chambres et une cuisine; dans la cour se trouvent une citerne, hangar, etc., comme par le No municipal 4138 rue Annonciation.

No 2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 6 ième District de cette ville, dans l'îlet No 114 borné par les rues Berlin, Milan, Tchoupitoulas et Annonciation (autrefois Jersey) désigné comme lot No 16 sur un plan dressé par A. St Phelps, le 15 février 1849 déposé en l'étude de C. R. Beard, ancien notaire mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation par une profondeur de quatre vingt treize (93) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes sur la ligne de côté du lot No 15, et quatre vingt treize (93) pieds, trois (3) pouces et cinq (5) lignes sur la ligne du lot No 17, entre lignes parallèles, mesure américaine. Enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 146, folio 580.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant vestibule, galerie sur le devant et sur le côté, cinq chambres et office; dans la cour se trouvent hangar, citerne, remise, etc. La maison est retirée de la banquette avec une jolie barrière en fer et est connue comme le No municipal 4210 rue Annonciation.

No 3. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet désigné par le No 5, sur le plan du Faubourg Est Bouligny, maintenant désigné comme îlet No 114 sur un plan fait par H. C. Brown, voyer, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Berlin et Milan. Lesdits lots sont désignés par les Nos 17 et 18 sur un plan par Phelps ci dessus référé et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Annonciation par des profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 17 à quatre vingt treize (93) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur sur la ligne du lot No 16, et quatre vingt treize (93) pieds dix (10) pouces de profondeur sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18 formant l'encoignure des rues Annonciation et Milan, et mesurant quatre ving treize (93) pieds quatre (4) pouces de profondeur et façade à la rue Milan, le tout en mesure américaine. Enregistrés dans le bureau des transferts, livre No 111, folio 538.

Les améliorations comprenant une boulangerie et résidence en bois à deux étages, contenant un grand magasin et neuf chambres; dans la cour se trouvent hangars, citerne, écurie, etc., ayant le gaz partout, office, chambre à bain, etc, désigné par le numéro municipal 4200 rue Annonciation.

No 4. Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 186 borné par les rues Annonciation, Laurel, Bellecasille et Dufossat, désigné comme lot No 3 mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent dix (110) pieds de profondeur, d'après un dit vis annexé à une vente reçue par E. Commagère notaire le 26 décembre 1889. Enregistré dans le livre des transferts No 31, folio 242.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres. Dans chaque cour se trouve hangar, citerne, etc. Désigné par les numéros municipaux 5229-5231 rue Annonciation.

No 5. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désigné comme lot No 4, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent dix (110) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le plan ci dessus référé. Enregistré dans le bureau des transferts, livre No 131, folio 250.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, hangar, citerne, etc, désigné par le numéro municipal 4225 rue Annonciation.

No 6. Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désigné comme lot No 5, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent dix (110) pieds de profondeur, d'après le plan de H. C. Brown, voyer, déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson. Enregistré dans le bureau des transferts livre 139, folio 330.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, contenant trois chambres, citerne, hangar, etc, désigné par le No municipal 5221 rue Annonciation.

No 7. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 140, borné par les rues Lyon, Annonciation, Laurel et Upperline, désignée par la lettre A, sur un plan par A. G. Blair, le 5 juillet 1874, annexé à une vente faite le 6 juillet 1874, pardevant E. Commagère, ancien notaire; ladite portion de terre mesurant, d'après ledit plan, trente (30) pieds de face à la rue Annonciation sur cent (100) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est composé de tout le lot No 1, et de quatre pieds du lot No 2. Enregistré dans le bureau des transferts, livre No 123, folio 26.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangar, citerne, etc., désigné par les Nos municipaux 4867-69 rue Annonciation.

No 8. Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro huit, sur l'ancien plan du Faubourg Est Bouligny, maintenant désigné comme îlet No 147 sur un plan fait par Henry C. Brosman, borné par les rues Berlin, Milan, Annonciation et Laurel; ledit lot est désigné comme lot No 10 sur un plan lithographié déposé en l'étude de J. E. Jarreau, ancien notaire et mesurant d'après ledit plan trente (30) pieds de face à la rue Annonciation, sur cent vingt cinq (125) pieds, un (1) pouce de profondeur entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Milan. Enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 114, folio 470.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc. Désigné par les Nos municipaux 4201-03 rue Annonciation, et le cottage double Nos 614-16 rue Milan.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent garanti par ligne de vendeur, etc. Les acquéreurs devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de ventes pardevant R. E. O'Connor, notaire, aux frais des acquéreurs et les personnes s'adressent à lui pour effectuer un partage entier, final et complet.

24 déc—24 31—jan—7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Howard B. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78,213—Division A—Attendu que Mme Vesta Rosella Stephens, veuve de Howard B. Thompson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Howard B. Thompson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier

16 jan—16 22 27

AVIS AUX CREANCIERS

Charles A. Fricke versus Louisiana Gravel Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 099 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qui peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Lemar C. Quintero, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

E. I. Perkins, avocat 19 jan—19 23 25

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ASSORTIMENT DE CHOIX DE PROPRIÉTES

VACANTES ET AMÉLIORÉES POUR PLACEMENT ET SPÉCULATION.

SPLENDIDE PROPRIETE COMMERCIALE

Faisant face au fleuve, courant au travers de la rue Tchoupitoulas, No 2330 rue Tchoupitoulas, entre les rues Philip et Soraparu.

TROIS COTTAGES DOUBLES,

Lots vacants et propriétés de résidences dans le Deuxième District, Nos 2600-02, 2606-08 et 2612-14 rue Dumaine, entre les rues Broad et Dorgenois. Cinq lots à bâtir sur la rue St-Philippe, entre les rues White et Broad, avec bâtisse de la laiterie.

PROPRIETES COMMERCIALES DESIRABLES,

Lots vacants et propriétés améliorées dans le Septième District:

ILET DE TERRE avec bâtisse occupée comme buvette et salon de barbe, dans l'îlet borné par l'Avenue Leake, Levée de Protection Supérieure, rues Oak et Général Ogden.

ILET DE TERRE TRIANGULAIRE borné par les rues Plum, Général Ogden et l'Avenue Leake, ayant petite résidence avec bâtisse d'écurie, etc.

UNE PORTION DE TERRE, faisant face au chemin de fer Yazoo et Mississipi Valley et en face du Southern Can Co., dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues Colapissa, Orleander et Short.

EPICERIE A DEUX ETAGES EN BOIS, No 700 rue Dublin, à l'encoignure de la rue Hampson, et

LOTS A BATIR ET COTTAGES CI-DESSOUS DECRITS.

Mme Annie Morère vs Francis Morère et als—Cour Civile de District, Division E—No 76 404.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er février 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 14 décembre 1905 et signé en cour ouverte le 20 décembre 1905 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

No 1. Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 69, borné par l'avenue St Charles, les rues Hampson, Dublin et Dante, désignés comme lots dix et onze et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Dante sur cent vingt (120) pieds de profondeur, moins un triangle ou portion de ladite lots dix et onze, vendu par Henry Lemmer et héritiers de sa femme au Orleans Levee District, ex approprié d'après un acte exécuté pardevant George C. Preot, notaire, le 10 mars 1893, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 149 folio 76, ensemble moins un certain triangle ou portion de terre, vendu à la ville le 22 juin 1900 par acte passé pardevant F. Zengel notaire. Les vente ci dessus ont changé les deux bornes originales et les mesurements de dits lots et la correcte description sont comme suit:

Deux certains lots de terre, désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage, daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle et borné par l'avenue Leake (avenue St Charles), les rues Dante, Dublin et Levée, et les dits lots mesurant ensemble comme suit: commençant à l'encoignure des rues Dante et Levée, ladite propriété mesurant au long de la rue Dante quinze (15) pieds six (6) pouces auquel point il court vers l'avenue Leake, et à un angle droit à la rue Dante soixante neuf (69) pieds six (6) pouces à l'avenue Leake de là allant le long de l'avenue Leake et vers l'avenue St Charles à une distance de soixante sept (67) pieds, de là allant sur une ligne oblique vers la levée à une distance de dix sept (17) pieds, au quel point il court à un angle droit une distance de soixante dix (70) pieds six (6) pouces, où il touche la levée sur laquelle elle a une façade courant à l'encoignure de la rue Dante de soixante sept (67) pieds six (6) pouces où il joint le point de départ.

Les améliorations comprennent deux résidences en bois, encoignure des rues Dante et Levée. Une de bâtisses contient sept chambres et se loue $9.00 par mois; l'autre est connue comme No 601 rue Dante, contenant 6 chambres et se loue $10.00 par mois.

No 2. Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 112 borné par les rues Joliet, Léonidas Burke et Elm, désigné par les numéros six, sept, huit et onze et mesurant comme suit: Les lots Nos six, sept et huit mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Joliet sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Le lot No onze mesurant quarante un (41) pieds de face à la rue Elm sur cent cinquante (150) pieds de profondeur; moins cette partie vendue à la ville, d'après un acte du 20 juin passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 22 juin 1900 enregistré dans le bureau des transferts livre 176, folio 446.

Les ventes ci dessus mentionnées ont changé le deux bornes et les mesurements ces propriétés ci dessus, et les bornes et mesurements correctes sont comme suit: ladite propriété est bornée par les rues Joliet, Elm et l'avenue Leake et a été subdivisée, et a tels mesurements et dimensions comme il est ci après démontré.

A Une certaine portion de terre désignée par la lettre "A" sur un certificat d'arpentage daté le 28 décembre 1905 et fait par Charles G. Dell'Isle et d'après celui ci ladite portion de terre commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Elm et Joliet, et une façade à la rue Joliet de 90 pieds sur la ligne de côté vers le fleuve elle a une profondeur de 119 pieds 2 pouces à un point où il se joint à l'avenue Leake, au long duquel il a une autre profondeur et façade de 55 pieds 6 pouces de là sur une ligne oblique à l'avenue Leake ladite portion de terre courant vers la rue Elm à une distance de 13 pieds 7 pouces, delà sur une ligne parallèle à la rue Elm et courant vers la rue Joliet 41 pieds; de là parallèle à la rue Joliet elle court vers la rue Elm, une distance de 40 pieds au point duquel ledit morceau de terre court parallèlement à la rue Elm une distance de 120 pieds à la rue Joliet où il rejoint le point de départ.

Les améliorations comprenant un bon cottage en bois et deux maisons rapportant en tout $23 par mois.

Le cottage est connu comme les Nos 924-26 rue Joliet et contient 4 chambres de chaque côté. Une des résidence faisant face à la Levée est à 3 étages chambres. L'autre est située de manière et est une résidence double contenant six chambres.

B. Un certain lot ou portion de terre dans le même îlet comme la propriété ci-dessus décrite et désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle et mesurant 41 pieds de face à la rue Elm sur une profondeur cent et ligne parallèles de 100 pieds.

No 3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouve, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 144, borné par les rues Oak, Eagle, Plum et Gen. Ogden, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Oak sur cent cinquante (150) pieds de profondeur; moins la portion vendue à la ville d'après un acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, daté le 17 décembre 1901, enregistré dans le bureau des transferts, livre 154, folio 57.

La vente ci dessus mentionnée changé les bornes et mesurements des lots ci-dessus et les bornes correctes sont comme suit:

Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden, l'avenue Leake et la rue Plum désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. de l'Isle et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 3 pieds dans le fond et sur ligne de côté vers la rue Gen. Ogden, il a une profondeur de 99 pieds 7 pouces, et sur la ligne de côté vers la rue Eagle il a une profondeur de 125 pieds.

No 4. Les certains morceaux ou portions et lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 100, borné par les rues Clinton, Lowerline, Maple et Burthe, désigné et décrit comme suit:

1° Un certain morceau ou portion de terre désigné par la lettre B, sur un ingramme de J. C. Dreaux, ingénieur civil, le 1er mai 1860, annexé à un acte passé pardevant C. C. Parker, ancien notaire de la paroisse Jefferson, le 7 mai 1860, étant l'arrière partie des lots quinze et seize et ma que sur ledit plan comme entre les lignes A. B. C et D. sur ledit diagramme et mesurant environ 61 pieds, plus ou moins, de face à la rue Lowerline, 60 pieds 2 pouces sur la ligne A B, et quatre vingt un (81) pieds quatre (4) pouces sur la ligne A D, étant à division des lots 17, 18 et 19, lesquels font face à la rue Maple.

2° Une autre portion de terre contiguë au ci dessus dans le fond et étant l'arrière des lots treize et quatorze d'après le même diagramme ci-dessus référé et mesurant 60 pieds 2 pouces sur la ligne ci dessus des lots 20 et 21 lequel face à la rue Maple, 6 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 12 qui face à la rue Burthe et 60 pieds sur la ligne le divisant de la façade de dits lots 13 et 14 ou lot A.

3° Quatre certains lots de terre désignés par les numéros 6, 7, 8 et 9 et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Clinton, maintenant Cherokee, sur cent vingt (120) pieds de profondeur et commençan à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Clinton et Burthe.

4° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 11 et 12 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

Les propriétés ci dessus ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. de l'Isle, à savoir:

A. Le lot L mesurant 87 pieds de face à la rue Cherokee par 120 pieds de profondeur et commençant à une distance de 30 pieds de la rue Burthe. Les améliorations comprenant un bon cottage simple en bois avec six chambres et mansarde, hangar dans la cour, qui sont en partie sur ce lot, mais empiètent sur l'autre portion de terre appartenant à cette propriété.

B. Le lot M est contigu au lot L et mesurant sur la rue Cherokee 33 pieds sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

C. Le lot N mesurant 3 pieds sur la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur et est contigu à la propriété ci-dessus décrite. Tous les hangars et bâtisses qui sont partiellement sur ce lot appartiennent au lot L ci-dessus décrit.

D. Le lot O mesurant 30 pieds sur la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant une petite résidence en bois.

E. Le lot P mesurant 60 pieds 2 pouces à la rue Lowerline 60 pieds 2 pouces de ses fond, par une profond ur sur ligne de côté vers la rue Maple, de 141 pieds 4 ouces et sur l'autre ligne de côté 132 pieds 4 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant deux vieilles demeures, rapportant $12 par mois.

No 5. Deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans l'îlet No 118 dans le septième district de la Nouvelle Orléans, bornés par les rues Du Ile, Dante, Elm et Zimple, désignés comme lots Nos 7 et 13 et mesurant comme suit: le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 62 pieds 6 pouces de profondeur, et le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant une bonne bâtisse en bois à deux étages avec grand cour sur le côté et dans le fond la maison contenant en tout 8 chambres et office ainsi vestibule et galerie à chaque étage. Loué à poste $11 par mois; connue comme le numero municipal No 1011 rue Dante.

No 6. Un lot de terre irrégulier situé dans la septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, étant l'îlet No 143, borné par les rues Oak, Général Ogden, Plum et (Protection) Upperline, composé de quatorze lots de terre, désignés par les numéros sept à vingt, moins cette partie vendue à Francis Morère et Pierre Morère, d'après l'acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, le 22 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts, livre 176, folio 446.

La vente ci dessus à la ville a changé les bornes et les mesures de cette îlet, le divisant dans deux lots séparés, avec telles mesures et bornes comme il est en ci ci après indiqué en avant le tout d'après un plan d'arpentage, daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Dell'Isle, à savoir:

A Un certain lot de terre désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le No 143 A, et est borné par l'avenue Leake, la Levée de Protection Supérieure [ou la rue Upperline] les rues Oak et Général Ogden, et mesurant 112 pieds 7 pouces à la rue Oak, 49 pieds à la rue Général Ogden, 229 pieds à l'avenue Leake et 208 pieds à la Levée de Protection (ou la rue Upperline).

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois avec plusieurs chambres et mansarde, occupé comme une buvette et salon de barbe, et loué pour $30 par mois; ladite propriété formant l'encoignure des rues Oak et Général Ogden.

B Un certain îlet ou portion triangulaire de terre désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le No 143 B et est borné par les rues Plum, General Ogden et l'avenue Leake, ledit îlet mesurant 104 pieds 6 pouces à la rue General Ogden, 122 pieds, 5 pouces à la rue Plum et 162 pieds à l'avenue Leake.

Les améliorations comprenant une petite résidence et écurie, hangar, etc.

No 7. Un lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 135, borné par les rues Oak, Dublin, Dante et Zimple, désigné comme lot No 6 et mesurant 30 pieds de face à la rue Oak sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant une résidence en bois ayant trois chambres, etc., connue comme le No 8220 rue Oak.

No 8. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornés par les rues Du Ile, Dante, Elm et Zimple, désignés comme lots Nos 7 et 13 et mesurant comme suit: le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 62 pieds 6 pouces de profondeur, et le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $10.00 par côté, connu comme 2606-08 Dumaine.

C. Le lot C est contigu au ci-dessus mesurant 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $10.00 par côté, connu comme No 2610-12 rue Dumaine.

No 10. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No 86, borné par les rues Dublin Hampson, Maple et Madison, formant l'encoignure des rues Dublin et Hampson, composant le tout du lot No 20, mesurant 77 pieds 6 pouces de face à la rue Dublin sur une profondeur et façade à la rue Hampson de 120 pieds et une partie du lot No 12, mesurant 15 pieds à la rue Hampson, sur 77 pieds 6 pouces de profondeur et est contigu au lot 20 dans le fond.

Les améliorations sont connues comme No 700 rue Dublin, et comprenant une jolie résidence et épicerie à deux étages, en bois contenant grand magasin et huit chambres. Cette propriété est à un demi-îlet du marché de la rue Dublin et se loue sous bail pour $25.00 par mois.

No 11. Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé en cette ville, dans l'îlet No 354, borné par les rues Broad, White, Drausins et Bellechasse et St Philippe, désigné par les Nos 20, 21, 22, 23, et 24 mesurant comme suit: Le lot No 20 mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe, 31 pieds, 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe, 31 pieds 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Le lot Nos 23 et 24 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe tout ces dits lots mesurant cent pieds de profondeur.

Les améliorations sur la susdite propriété consistent en une bâtisse avec 4 chambres pour laiterie se louant $15 par mois.

No 12. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 4, borné par les rues Levée, Waters, Philip et Soraparu, désigné comme lot No 9 et mesurant 25 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Levée sur quatre vingt quatorze pieds cinq pouces et quatre lignes sur une ligne vers la rue Soraparu et quatre vingt dix pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne vers la rue Philip.

Les améliorations sont connues comme No 2330 rue Tchoupitoulas et comprenant une bâtisse en briques à trois étages et loué pour $50.00 par mois. Le lot court à travers de l'îlet à la rue Water.

Conditions—Comptant. Il est de plus ordonné que toutes les personnes soient référées à Robert J. Maloney, notaire, dans le but de compléter ledit partage. Les acquéreurs assumant les taxes pour l'année 1906, et les actes de vente devant être passées pardevant R. J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Les loyers ne devant pas appartenir aux adjudicataires jusqu'au passage des dites actes, comme la loi l'exige et d'après la loi; les frais devant être payés par la masse.

31 déc—31—janv 7 14 21 28—fév 1

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Cottage Double en Bois.

Splendide voisinage pour location.

Nos 780 et 782 avenue Washington,

Entre les rues Annonciation et Chippewa.

Conrad Kolb, Ex. Test., vs Elizabeth Meurer et al.

No 77 735—Cour Civile de District, Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 25 janvier 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 6me jour de décembre 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Annonciation et Chippewa, désigné par la lettre D, sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. F. Coffey, ancien notaire, le 2 juillet 1878, lequel lot mesurant trente et un (31) pieds, onze (11) pouces de face à l'avenue Washington par cent dix [110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après les titres; mais ledit lot est désigné par la lettre A sur un devis de C. G. Dell'Isle ingénieur civil, daté le 21 décembre 1905, et mesurant trente (30) pieds onze (11) pouces de face à l'avenue Washington sur cent (10) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le cottage double en bois ci-dessus contenant 8 chambres et loué à $14.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les taxes d'état pour 1905 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, au frais de l'acquéreur et devant contenir les stipulations usuelles de cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. L'acquéreur devant faire 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

A. D. Danziger, avocat pour le plaignant.

24 déc—24 31—jan 7 14 21 25

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

3

DESIRABLES LOTS A BATIR

Dans la partie s'améliorant le plus du Sixième District,

Avenue de la Louisiane, coin de la rue Freret, borné par les rues Robertson et Toledano.

Succession de Nicholas Mustaschia.

No 77,034 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division O.

PAR CARRERE ET KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, bureau 803 rue Perdido, au rez de chaussée—JEUDI, le 8 février 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, daté et signé le 4 janvier 1906, par l'Hon. Jo n St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois certaine lots de terre situés et étant dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 594, borné par l'avenue Louisiana, les rues Long (maintenant Freret) Breslau, (maintenant S. Robertson) et Toledano. Les dits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Louisiana par cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du prix d'adjudication les taxes de 1906. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, au frais de l'acquéreur. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

7 jan—7 14 21 28—fév 4 7 8

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Joseph Muesmeir, Dossier No 77,739, ledit ordre daté et signé le 20 décembre 1905 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 janvier 1906 à midi, la propriété ci-après—

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No six de l'îlet No seize, lequel